

Bulletin #10 – 23 août 2024

Ce document a été produit dans le cadre du projet intitulé « Optimiser la gestion de l'eau dans le secteur du haricot et du pois de transformation au Québec : de l'engagement jusqu'à la mobilisation ».

Ces bulletins ont d'abord comme objectif de vous présenter le contexte du projet, les sites suivis (tableau 1 et figure 1) et une première analyse des données récupérées. L'information présentée vise à donner une idée quant à l'évolution de l'état hydrique du sol pour des sites cultivés en haricots et pois de transformation afin d'appuyer les décisions en lien avec la gestion de l'irrigation.

Un nombre de 7 sites ont été instrumentés pour suivre l'évolution de la teneur en eau pendant la période de culture. L'ensemble des sites ont été instrumenté de la même façon, soit avec 2 sondes qui mesurent l'évolution de la teneur en eau du sol et 1 pluviomètre. Les informations transmises via les bulletins ont trait aux sites où la collecte des données est réalisée.

Tableau 1. Détails des sites instrumentés.

Site No	Région (ville)	Culture	Date de semis	Date de début	Date de retrait	Texture
1	Mont-O (Napierville)	Haricot	21 mai	30 mai	23 juillet	Loam sableux fin
2	Laur (Terrebonne)	Pois	22 mai	5 juin	15 juillet	Argile
3	Mont-O (St-Polycarpe)	Pois	21 mai	5 juin	15 juillet	Loam limoneux
4	Mont-O (St-Polycarpe)	Pois	21 mai	5 juin	15 juillet	Argile
5	Lan (Lanoraie)	Haricot	3 juin	12 juin	24 juillet	Sable fin
6	Mont-E (St-Hyacinthe)	Haricot	4 juin	12 juin	26 juillet	Loam
7	Lan (St-Jacques)	Haricot	5 juillet	10 juillet	INNONDÉ	Argile

Le numéro du site et la région où se trouve ce dernier sont d'abord présentés au tableau 2. Les risques de contrainte au prélèvement en eau sont présentés pour les cinq derniers jours ainsi que de manière prévisionnelle pour les cinq jours à venir. Les prévisions des précipitations sont également présentées. Les couleurs correspondent au risque de contrainte en prélèvement en eau par la culture : Vert = Très faible, Jaune = Possible et Rouge = Très élevé. La couleur bleue correspond aux apports réels et prévisionnels des précipitations et des épisodes d'irrigation en mm.

Tableau 2. Résumé du suivi de la teneur en eau du sol.

No	Site	Historique					22 août	Prévisions				
		17 août	18 août	19 août	20 août	21 août		23 août	24 août	25 août	26 août	27 août
1	Mont-O (Napierville)											
2	Laur (Terrebonne)											
3	Mont-O (St-Polycarpe)											
4	Mont-O (St-Polycarpe)											
5	Lan (Lanoraie)											
6	Mont-E (St-Hyacinthe)											
7	Lan* (St-Jacques)		3	11	3	9	3			4		
Risque de contrainte		Très faible					Possible			Très élevé		
		Pluie totale/irrigation (mm)					Retrait					

***Les fortes précipitations reçues le 9 août au site St-Jacques (152 mm) ont fait en sorte que la section suivie du champ de haricots a été inondée et ne sera pas récoltée. Le suivi ne sera donc pas maintenu.**

L'information présentée au tableau 3 a trait aux précipitations et aux épisodes d'irrigation depuis le début de l'instrumentation jusqu'au 22 août. La hauteur totale des précipitations et irrigations mesurée au site est présentée et la hauteur valorisable, soit la hauteur d'eau qui a pu être retenue dans les 35 premiers cm de sol selon la capacité de rétention au moment de l'apport, l'est aussi. Le plus grand nombre de jours consécutifs sans précipitations depuis le début est également présenté.

Tableau 3. Informations sur les précipitations/irrigations.

No	Site	Début	Période max sans pluie/irrigation depuis début (nb jours)	Pluie/irrigation totale depuis début (mm)	Pluie valorisable selon capacité rétention sol (mm)
1	Mont-O (Napierville)	30 mai	6	234	
2	Laur (Terrebonne)	5 juin	8	224	
3	Mont-O (St-Polycarpe)	5 juin	7	195	
4	Mont-O (St-Polycarpe)	5 juin	6	206	
5	Lan (Lanoraie)	12 juin	4	245	
6	Mont-E (St-Hyacinthe)	12 juin	3	165	
7	Lan (St-Jacques)	10 juillet	5	291	1

Les informations présentées dans ce document sont en fonction des types de culture, des dates de semis, du type de sol, de la régie de culture et des conditions météorologiques propres à chacun des sites.

Ce projet a été financé par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation dans le cadre du programme Prime-Vert.

